



Fédération des  
centres d'action bénévole  
du Québec

## MÉMOIRE SUR LE PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN MATIÈRE D'ACTION COMMUNAUTAIRE

La FCABQ tient à remercier les personnes suivantes pour leur contribution dans la rédaction de ce mémoire:

- Marie-Ève Lefrançois, Centre d'action bénévole de Jonquière, Saguenay-Lac-St-Jean
- Nancy Mailloux, Centre d'action bénévole de Gatineau, Outaouais
- Louise Germain, Centre d'action bénévole Laviolette, Mauricie
- Patrick Thibert, Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu, Montérégie
- Thierry Durand, Centre d'action bénévole de Bellechasse-Lévis-Lotbinière, Chaudière-Appalaches
- Alain Arbour, FCABQ
- Michel Alexandre Cauchon, FCABQ

LE 6 DÉCEMBRE 2019

## Table des matières

LA FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC (FCABQ) .....	3
Les centres d'action bénévole du Québec .....	4
Importance de l'action bénévole .....	7
Le bénévolat : évolution et défis .....	9
Une piste de solution : Un agent de développement et de promotion de l'action bénévole pour chaque CAB .....	12
Conclusion .....	14
Recommandation .....	15

## LA FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC (FCABQ)

Créée en 1972, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) est un organisme à but non lucratif qui regroupe 108 centres d'action bénévole (CAB), présents partout au Québec. Sa mission est de mobiliser, soutenir et représenter les CAB afin de stimuler la promotion, la reconnaissance et le développement des différentes pratiques de l'action bénévole au sein de la collectivité. Les CAB, c'est plus de 40 000 bénévoles, 1000 administrateurs bénévoles, 850 employés, au-delà de 80 000 bénéficiaires de services directs et pas moins de 8000 organismes communautaires qui obtiennent un soutien de leur CAB.

La FCABQ, tout en représentant les CAB, poursuit également des chantiers où elle joue un rôle de leader. Par exemple, la FCABQ est porteuse de la semaine de l'action bénévole au Québec depuis 1974. À ce titre, elle instaure chaque année un thème avec un visuel pour l'ensemble des acteurs du secteur communautaire et bénévole. Elle met à la disposition des organismes communautaires et des institutions publiques et privées une boutique en ligne (sur son site Internet) regorgeant d'une panoplie d'outils promotionnels afin de soutenir toutes les initiatives de reconnaissance de l'action bénévole et des bénévoles tout au long de la semaine.

Un autre exemple démontrant l'engagement de la FCABQ envers la promotion de l'action bénévole demeure sa contribution à la création, en 1997, des Prix Hommage bénévolat-Québec, et sa participation au comité de sélection. Notons que depuis 2015-2016, la FCABQ, avec l'appui des CAB membres, est responsable du recrutement et de la formation des porte-parole, acteurs essentiels dans la promotion des prix. Cette implication s'est traduite par un accroissement considérable du nombre de porte-parole et par conséquent, une hausse marquée dans le nombre de candidatures reçues. Il s'agit là d'un impact direct de l'apport de la FCABQ et de ses CAB membres dans la communauté.

Comme regroupement des CAB, la Fédération porte aussi des dossiers politiques visant à défendre les intérêts de ses membres et à placer l'action bénévole au cœur du développement social durable au Québec. À ce titre, elle est membre de plusieurs regroupements, dont le Réseau québécois de l'action

communautaire autonome (RQ-ACA), le Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ), Bénévoles Canada, la Fédération canadienne des réseaux du secteur bénévole, et la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB). **À ce titre, la FCABQ a participé aux travaux du RQ-ACA et de la TRPOCB dans la préparation de leur mémoire et appuie les demandes et recommandations exprimées par ces organisations tout comme celles formulées par le RABQ.**

## Les centres d'action bénévole du Québec

La mission d'un centre d'action bénévole (CAB) est de promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine et de susciter une réponse à des besoins du milieu. Pour un centre, le bénévolat est un instrument de développement personnel et social et une ressource significative pour la population en besoin d'aide matérielle et humaine. Bien ancré dans son territoire, le CAB définit particulièrement trois champs d'action pour la réalisation de sa mission :

- Le soutien aux organismes dans le développement, la promotion et la reconnaissance de l'action bénévole ;
- Le soutien à la communauté par des services directs aux individus, des services de références et d'accompagnement, etc. ;
- La gouvernance et la vie associative.

Le CAB encourage l'action bénévole comme un moyen et comme une ressource à la réponse de certains besoins de la communauté visant l'amélioration de sa qualité de vie. L'action bénévole est le moyen privilégié qui permet de favoriser le développement personnel et social, en vue d'accroître la présence d'une conscience sociale pour la prise en charge du milieu par le milieu.

Un CAB est donc un acteur important de l'action bénévole et de l'entraide communautaire. C'est un regroupement de personnes soucieuses du progrès social et humain tout autant qu'un lieu d'échanges et de partage avec les différents acteurs de la communauté.

Enfin, le CAB se doit de faire respecter les limites de responsabilité du bénévole en ce qui concerne sa disponibilité, ses goûts et ses intérêts ainsi que sur le plan de ses compétences afin d'éviter une démobilisation ou un effritement de cette ressource indispensable à la qualité du tissu social d'une communauté. Par exemple, l'entrevue d'accueil obligatoire, réalisée par des coordonnatrices et coordonnateurs qualifiés, se révèle une étape très importante afin de rendre cette expérience des plus enrichissantes, tant pour les futurs bénévoles que pour les personnes qui bénéficieront de leurs services. Au cours de cette procédure, les personnes désireuses de s'engager bénévolement sont notamment guidées parmi l'éventail des activités, orientées vers un domaine approprié à leurs attentes, mais également informées des limites de leur intervention et des cas où elles sont en droit de refuser d'accomplir certaines tâches qu'on voudrait leur voir faire, ainsi que de l'importance et de la possibilité d'exprimer leurs limites. Bref, les CAB ont l'expertise pour accueillir et accompagner les bénévoles tout au long du processus.

Les CAB membres de la FCABQ se sont dotés d'un cadre de référence où l'on définit leur mission qui est de promouvoir et développer l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine en favorisant un espace d'engagement bénévole autour des enjeux sociocommunautaires et humanitaires qui concernent la population de leur territoire. Un angle important de ce cadre de référence est le soutien aux organismes du milieu. Par exemple, les CAB offrent un service d'orientation des bénévoles vers les organismes du milieu, créent et diffusent des outils visant à offrir un soutien aux organismes dans la gestion des bénévoles, ou encore, offrent des formations pour soutenir la gestion des bénévoles dans les organisations.

Le rôle des CAB vise aussi à favoriser l'implication de ses propres bénévoles dans la mise en place de services. Ces services doivent tenir compte de la diversité de la clientèle du milieu. Les services aux individus sont offerts, dans la mesure du possible, en majorité par des bénévoles qui agissent librement et gratuitement. L'offre et le développement de services visent à répondre à des besoins qui sont définis par la communauté. L'ensemble des CAB offre plus d'une cinquantaine de services à leur communauté. C'est services sont offerts tant aux jeunes, aux familles, aux personnes âgées et aux proches aidants.

Quelques exemples de services offerts par les CAB :

- Accompagnement-transport bénévole ;
- Popote roulante ;
- Clinique d'impôt ;
- Aide à la rentrée scolaire ;
- Soutien aux parents ;
- Courrier des jeunes ;
- Lire et faire lire ;
- Friperie ;
- Dépannage vêtements ;
- Activités communautaires pour aînés ;
- Carrefours d'information pour aînés (CIA) ;
- Bibliothèque roulante et accompagnement à la bibliothèque ;
- Groupe soutien aux proches aidants ;
- Répit de groupe ;
- Appels sécurisants ;
- Cuisines collectives ;
- Rencontres amicales ;
- Aide aux formulaires ;
- Information et références ;
- Dépannage alimentaire ;
- Programme PAIR ;
- Visites d'amitié ;
- Etc.

Les services aux individus offerts par les CAB ne cessent d'augmenter d'année en année. À titre d'exemple, les services offerts par les CAB de la région des Laurentides ont augmenté de 65 % au cours des dix dernières années. Ceci représente, pour l'année 2018, 24 068 services directs à la population ; 45 % d'utilisateurs supplémentaires ont bénéficié de services pendant cette période. Cette situation n'est

pas l'exception, mais plutôt la norme pour tous les CAB membres de la FCABQ. Afin de bien remplir leur mission, les CAB doivent pouvoir compter sur des ressources humaines pour assurer le bon fonctionnement et la continuité du centre dans sa communauté.

## Importance de l'action bénévole

La FCABQ se réjouit du fait que le gouvernement ait entrepris une consultation en vue de l'élaboration d'un nouveau Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire. Nous remercions, par ailleurs, le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS) de nous avoir invités à participer à cette démarche. Nous pouvons ainsi faire valoir nos préoccupations et faire connaître nos propres réalités tout en présentant les pistes de solutions pour que les CAB membres de la FCABQ puissent soutenir pleinement l'essor de l'action communautaire autonome en accomplissant leur mission qu'est la promotion et le développement de l'action bénévole.

En premier lieu, il est essentiel de rappeler que l'action bénévole est la pierre d'assise de l'action communautaire autonome comme en témoigne ce passage présent dans le cahier de consultation préparé par le gouvernement à l'intention des groupes d'action communautaire autonome :

---

*La reconnaissance de l'action communautaire au Québec prend également le visage de milliers de bénévoles et d'un réseau d'organismes en action bénévole. Ceux-ci contribuent, chaque année, à faire de la société québécoise une société plus riche et égalitaire. Ces gens de cœur, on les trouve partout au Québec et dans plusieurs sphères d'activité. La grande majorité des organismes communautaires est soutenue par des bénévoles. En 2013, plus de 2,2 millions de Québécoises et de Québécois ont effectué près de 268 millions d'heures de bénévolat au sein de divers organismes à but non lucratif, incluant des organismes communautaires. Cet apport se traduit par un engagement équivalant à près de 150 000 emplois à*

*temps plein, soit un investissement citoyen de près de 6 milliards de dollars<sup>1</sup>.*

---

Rappelons que l'action communautaire autonome puise sa spécificité, entre autres, dans les comités de citoyens mis sur pied dans les années 60. À cet effet, nous remarquons une corrélation entre le développement de l'action bénévole et celui de l'action communautaire où les deux sont portés, dans les années 60, par un courant anti-élitiste :

*Portées par le courant de laïcisation qui sous-tend la Révolution tranquille, ces nouvelles structures organisationnelles échappent à l'emprise de l'élite ecclésiastique et politique traditionnelle et exercent un véritable leadership par rapport aux différents problèmes sociaux qui touchent leur communauté (éducation des jeunes, logement, santé, aménagement urbain, etc.). Leurs revendications ne s'inscrivent donc pas dans une simple logique de charité. Elles relèvent plutôt d'une volonté de réforme sociale qui s'appuie sur des valeurs de solidarité, de justice sociale et de démocratie<sup>2</sup>.*

---

Encore aujourd'hui, l'action communautaire et l'action bénévole sont intrinsèquement liées : la seconde est essentielle à l'atteinte des objectifs de la première. Bien qu'une très grande majorité d'organismes communautaires autonomes ait recours à des ressources bénévoles, seuls les CAB ont comme mission le développement, la promotion et la reconnaissance de l'action bénévole au bénéfice de la communauté. D'ailleurs, les CAB sont continuellement en relation avec les organismes

---

<sup>1</sup> MTESS, *Vers une plus grande reconnaissance et un meilleur soutien de l'action communautaire : consultation en vue d'un nouveau plan d'action gouvernemental*, p. 5

<sup>2</sup> Denis Bourque et coll., « L'organisation communautaire au Québec : Mise en perspective des principales approches stratégiques d'intervention », *L'Organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, p. 10



communautaires de leur territoire, afin de les soutenir dans l'atteinte de leur mission. Ces relations établies depuis de nombreuses années témoignent de l'importance des CAB dans leur milieu.

Nous concentrerons donc notre mémoire sur ce caractère essentiel de l'action bénévole en action communautaire tout en mettant l'accent sur la nécessité des CAB d'avoir les moyens de promouvoir l'action bénévole et ainsi répondre aux demandes croissantes des organismes communautaires autonomes de leur territoire en continue recherche de ressources bénévoles.

## Le bénévolat : évolution et défis

### Son importance

Le bénévolat peut se définir comme un geste qu'une personne pose volontairement pour le bien commun et pour lequel elle n'est pas payée. En 2013, ce geste était posé par plus de 32 % de la population de 15 ans et plus au Québec, ce qui représentait plus de 2,3 millions de personnes qui donnaient annuellement plus de 268 millions d'heures au service de leur communauté<sup>3</sup>.

### Le bénévolat se transforme

Initialement instauré par le clergé comme moyen de soutenir les pauvres et les démunis, le bénévolat s'est démocratisé au fil du temps pour devenir un secteur indépendant en soi. Cette évolution s'est faite sous la pression de profonds changements qui forcent la société d'aujourd'hui à revoir totalement son approche du bénévolat.

### *Rejet de la religion*

En effet, loin des dogmes catholiques qui *forçaient* les gens à s'impliquer *volontairement* auprès des démunis, afin de gagner leur ciel, on a depuis découvert une liberté d'implication à la suite du rejet de l'Église au début des années 60. Ce rejet de la religion a initié un changement important qui se poursuit encore de nos jours, puisque les gens sont tranquillement passés d'une vision de la communauté articulée autour du *nous* à une vision du « *je* ». Alors qu'on s'impliquait en premier pour le bien des

---

<sup>3</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2015001-fra.htm>

autres, on s'implique désormais en pensant aussi à ce qu'on va pouvoir en retirer, ce qui change énormément l'approche bénévole.

### *Professionalisation des métiers et syndicalisation*

En parallèle de ce mouvement, le bénévolat a vu sa place diminuer avec la professionnalisation des métiers et l'apparition des syndicats. Là où il était normal à une époque de voir une infirmière bénévole s'occuper des malades, l'arrivée des standards d'intervention et des syndicats qui balisent les métiers a engendré un effritement graduel de la place du bénévolat, qui est devenu une fonction plus accessoire en périphérie des grandes institutions.

### *Organisation de la famille*

La notion de famille a passablement changé depuis les 50 dernières années. Le nombre d'enfants par famille est passé de près de 4 en 1960 à 1,5 en 2018<sup>4</sup>. De nouvelles réalités sont apparues, telles que la monoparentalité, les familles recomposées, la présence des deux parents sur le marché du travail, etc. Ces transformations ont fait en sorte que la classe active a de moins en moins d'occasions d'offrir de son temps. Ajoutons à cela le fait que les grands-parents s'occupent plus de leurs petits-enfants, ce qui réduit le temps disponible dont ils disposent pour faire du bénévolat. Ce phénomène est d'ailleurs nouveau, puisque la responsabilité des grands-parents à l'égard de leurs petits-enfants n'existait pas avant, dans un contexte où les femmes étaient au foyer et pouvaient s'occuper de leurs enfants en tout temps ou presque. Notons par ailleurs que ces mêmes grands-parents sont aussi parfois proches aidants pour leur conjoint ou pour leurs parents plus âgés.

### *Technologie*

La libéralisation des moyens de communication et de transport a contribué significativement au changement du sentiment d'appartenance des personnes dans leur communauté. En effet, au lieu de considérer leur communauté comme un lieu géographique, les gens considèrent maintenant leur

---

<sup>4</sup> <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/naissance-fecondite/402.htm>

réseau comme étant une communauté. Cet aspect modifie passablement le désir des personnes de s'impliquer, car elles se sentent moins interpellées par des besoins à proximité. Par ailleurs, ce changement de rapport à la communauté occasionne un changement dans l'idée de qui est responsable de quoi. On peut illustrer que, pour plusieurs personnes, les villes et la responsabilité de les développer appartiennent à d'autres que ceux qui y vivent.

### **Impact des changements**

En plus de forcer les groupes communautaires à revoir leurs pratiques à une vitesse grand V, ce qu'ils ne sont pas réellement en mesure de faire concrètement, tous ces impacts ont occasionné une perte de 5 % du taux de bénévolat entre 2007 et 2013, passant de 37 % à 32 %, en plus de voir la moyenne annuelle des heures de bénévolat par personne passer de 162 heures à 123 heures<sup>5</sup>.

Cette diminution drastique entraîne des enjeux très élevés pour tous les groupes communautaires qui peinent à renouveler leur force bénévole, force sur laquelle ils ont bâti toutes leurs offres de service. Ainsi, dans les dernières années, le milieu communautaire a dû faire le choix d'abandonner certains services, de diminuer les heures d'ouverture, de diminuer la quantité de personnes desservies, de restreindre les accès, etc. À titre d'exemple, on peut penser à la difficulté de recruter une personne pour faire de l'accompagnement-transport, au manque d'entraîneurs dans le domaine sportif, aux événements culturels en déficit de bénévoles, etc. Ces modifications se font sentir dans l'ensemble du Québec et témoignent de la problématique de fond dans le renouvellement du bénévolat qui va au-delà d'un simple ajustement des pratiques.

Si le bénévolat continue dans cette voie sans mesure significative pour contrer cette tendance, les conséquences vont s'amplifier dans le temps et entraîner une diminution importante des services à la population, une augmentation des coûts en santé par la redirection de la clientèle, et une déstructuration de la vitalité sociale des petites communautés par une baisse des activités sportives, culturelles et de loisir, etc.

---

<sup>5</sup> <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-652-x/89-652-x2015001-fra.htm>

## Une piste de solution : Un agent de développement et de promotion de l'action bénévole pour chaque CAB

### Les conséquences et les répercussions causées par l'absence d'agent de développement et de promotion au sein d'un Centre d'action bénévole.

Comme démontré, les CAB sont essentiels afin de soutenir les organismes communautaires dans le recrutement, le référencement, la rétention et la formation de bénévoles. Ces organismes ont des attentes très élevées envers les CAB afin que ces derniers arrivent à combler leurs besoins en bénévoles. Les organismes sont débordés et manquent cruellement de temps pour faire la promotion et le recrutement de personnes bénévoles. De plus, la majorité de ces organismes n'est pas outillée pour le faire. Plusieurs communautés ont mentionné avoir besoin d'un CAB pour les guider dans la totalité du processus de recrutement et de rétention de bénévoles.

Un CAB devrait être en mesure d'accompagner les organismes du milieu dans le processus de promotion et de recrutement de bénévoles. Or, il arrive souvent que celui-ci peine à y arriver en raison du manque de ressources. **Nous considérons qu'un agent de développement et de promotion de l'action bénévole devrait être un poste névralgique au sein d'un CAB.** Cette ressource est essentielle non seulement pour le CAB lui-même, mais aussi pour permettre un soutien aux organismes communautaires et OSBL de toute la province. La politique de reconnaissance de l'action communautaire autonome devrait avoir un accent spécifique pour ce volet et le plan d'action en découlant devrait prévoir des mesures financières à ce niveau.

En présentant ce mémoire, la FCABQ et les CAB ont à cœur de faire rayonner le bénévolat partout dans la collectivité et de permettre aux organismes communautaires et OSBL de profiter de leur expertise unique. Pour être efficace, le financement devrait également être récurrent et basé sur des approches territoriales collectives où le milieu peut lui-même identifier les besoins et les enjeux qui lui sont propres. Chacun des CAB membres de la FCABQ possède sa propre identité. Dans chaque territoire les besoins, la population et le milieu sont différents. C'est pourquoi chaque CAB pourrait répondre de façon personnalisée aux demandes de sa communauté.

Selon un récent sondage effectué par la FCABQ auprès de ses membres, une pratique inspirante que devrait mettre en place le gouvernement afin d'encourager, de favoriser et de développer l'action communautaire serait d'offrir un financement dédié à la promotion de l'action bénévole afin que chaque CAB puisse se doter d'une ressource à temps plein dédiée au recrutement de bénévoles et à la promotion de l'action bénévole. De plus, toujours selon la même étude, il serait souhaitable de favoriser le maintien et le développement des différents services offerts à la communauté par le réseau des CAB. Finalement, nous croyons que de privilégier le financement à la mission globale des CAB permettrait le développement de services directement liés aux besoins de la population touchée.

Il est important de mentionner que les CAB de partout au Québec croient en leur mission et souhaitent faire rayonner l'action bénévole et, par le fait même, l'action communautaire pour l'ensemble du Québec ! C'est en travaillant ensemble que nous y arriverons.

**Un agent de développement et de promotion de l'action bénévole sert à :**

- Mettre en place de nouveaux partenariats pour la promotion de l'action bénévole et travailler en collaboration avec ceux-ci pour assurer les services ;
- Partager son expertise en matière d'action bénévole auprès des partenaires ;
- Participer à l'élaboration de stratégies de communication et voir à leur application ;
- Mettre sur pied de nouvelles stratégies de recrutement afin d'assurer la relève bénévole ;
- Réaliser des campagnes de promotion et de reconnaissance des ressources bénévoles ;
- Travailler en collaboration avec les responsables des services du CAB pour les soutenir sur les plans promotionnel et organisationnel ;

- Animer des formations et conférences en lien avec l'action bénévole dans les écoles, chez les partenaires, dans les entreprises et les municipalités ;
- Coordonner le développement des services sur le territoire desservi par le CAB ;
- Améliorer le recrutement de bénévoles pour tous les organismes de son territoire ;
- Favoriser l'intégration et la rétention des bénévoles.

## Conclusion

Depuis une dizaine d'années maintenant, les CAB et leur Fédération n'ont pu bénéficier d'aucun financement adéquat en guise de soutien au développement, à la promotion et à la reconnaissance de l'action bénévole de la part du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère responsable de cette question.

Nous demandons qu'une enveloppe soit dédiée à cette mission de développement et de promotion de l'action bénévole. Cette enveloppe pourrait provenir du MTESS et être injectée dans les CAB à travers le PSOC, ou encore être administrée directement par le SACAIS sous forme d'un programme pour les CAB et la Fédération.

Sans un financement adéquat, la FCABQ et ses membres peineront à remplir adéquatement leur mission visant le développement et la promotion de l'action bénévole et ainsi assurer une relève aux nombreux organismes et citoyens qui ont besoin des bénévoles.

## Recommandation

**Attendu que l'action communautaire, l'action communautaire autonome et l'action bénévole sont intrinsèquement liées ;**

**Attendu que les CAB jouent un rôle essentiel de soutien pour les OSBL du milieu dans le recrutement, le référencement, la rétention et la formation des bénévoles ;**

**Attendu que les CAB ont à cœur de faire rayonner le bénévolat partout dans la collectivité et de permettre aux organismes communautaires et OSBL de profiter de leur expertise unique ;**

**Attendu que les CAB et la FCABQ n'ont pu bénéficier d'aucun financement adéquat en guise de soutien au développement, à la promotion et à la reconnaissance de l'action bénévole de la part du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, ministère responsable de cette question ;**

**Attendu qu'un agent de développement et de promotion de l'action bénévole devrait être un poste névralgique au sein d'un CAB ;**

**Attendu qu'un agent de développement et de promotion de l'action bénévole au sein de chaque CAB servirait tous les organismes communautaires du territoire ;**

**Nous recommandons au gouvernement de :**

**Financer de manière récurrente l'ajout d'un poste d'agent de développement et de promotion de l'action bénévole pour chaque centre d'action bénévole membre de la FCABQ au bénéfice de tous les OSBL et les communautés du Québec.**

